

COMMUNIQUE

Rappel aux bonnes mœurs

La lutte pour le contrôle de l'appareil du SNETAA vient de connaître la fin de son acte deux : l'issue du vote d'orientation a donné 2/3 des voix plus un chouia à la tendance de l'actuelle direction nationale, et 1/3 moins un chouia à la tendance d'opposition.

Premier rappel : l'acte I s'était ouvert (scène I) au conseil syndical national réuni en mai 2009 à RONCES-LES-BAINS – LA TREMBLADE par des attaques contre le secrétaire général, Christian LAGE, et son équipe, accusés de se servir de grasses primes sur la laine des adhérents et de trahir les mandats historiques du SNETAA par la signature du protocole d'accord sur la rénovation de la voie professionnelle de formation initiale (signature acquise au début de l'année 2008). Cette contestation avait été assortie de l'annonce faite par Laurent PIAU, conseiller technique pour les questions juridiques, qu'il était candidat à la succession de Christian LAGE.

La scène II, sous le couvert de la trêve estivale, fut l'occasion pour les deux camps de fourbir leurs armes.

Deuxième rappel : la première scène de l'acte II fut marquée par une attaque virulente du secrétariat national contre Laurent PIAU accusé de collusion avec Bernard PABOT, prédécesseur de LAGE, qu'il avait lui-même désigné à sa succession avant de se faire exclure du SNETAA par cet héritier ingrat. Cette attaque était faite sous forme d'un communiqué de presse publié par l'AEF, et rappelait que la collaboration PIAU-PABOT avait permis d'éliminer un « dauphin » qui faisait de l'ombre à PABOT, « dauphin » qui est aujourd'hui membre du secrétariat national du SNCA e.i.L. Convergence qu'il sert avec la conviction et l'efficacité qui sont la marque des vrais syndicalistes.

Troisième rappel : à l'occasion de ce communiqué, le SNCA e.i.L. Convergence qui a été la proie des tentatives de prédation de PABOT, LAGE *and* C°, avait publiquement fait savoir qu'il n'était pas dupe de la duplicité des candidats rivaux à la direction du SNETAA ; qu'il était parfaitement conscient que ces contrebandiers du syndicalisme n'hésiteraient pas à prendre pour bouc émissaire de leurs éventuels déboires le SNCA e.i.L. Convergence.

Rappel aux bonnes mœurs : la permanence de ce communiqué qui date du début septembre 2009 sur le site du SNETAA, alors qu'il aurait dû être archivé depuis plus de deux mois, manifeste à l'évidence la justesse des analyses du SNCA e.i.L. Convergence : qu'il est

l'alibi commode que la direction nationale du SNETAA se donne de sa victoire dont les actes suivants diront de quel aloi elle est.

Le SNCA e.i.L. Convergence ne peut admettre que quiconque le considère et le traite comme un jouet dont on peut amuser la galerie. Sa secrétaire générale invite donc fermement la direction nationale du SNETAA à retirer ce communiqué de ses écrans, faute de quoi il serait possible qu'elle en vienne à le considérer comme un acte proche de la diffamation.

Pour le SNCA e.i.L. Convergence, qui a repris pour ses mandats ceux que le SNETAA a abandonnés, il ne fait aucun doute que ce syndicat dirigé par les uns ou par les autres n'est plus qu'une structure sans âme, sans projet, sans espérance.

En quoi il ne diffère plus beaucoup du tout venant du syndicalisme officiel.

Ceterum, censeo capitalismum esse delendum.

Françoise Roche
Secrétaire générale